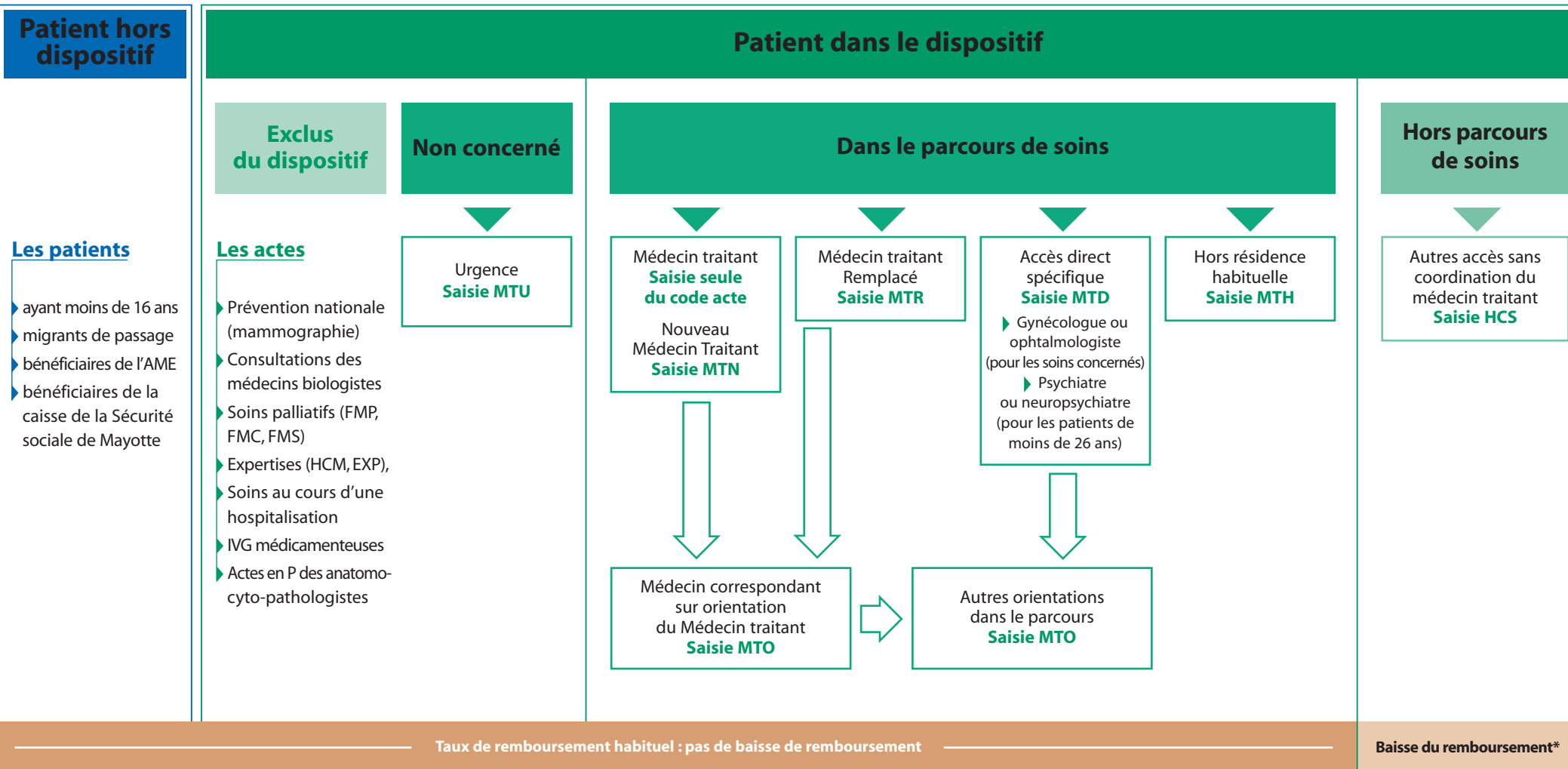


Le parcours de soins coordonné COMMENT FACTURER EN SESAM-VITALE ?

Réforme : palier du 1^{er} janvier 2006



Le montant du remboursement de votre patient dépend de la qualité du remplissage de la feuille de soins.

*Sont exonérés, de la baisse du remboursement des soins, les patients dans les situations suivantes : AT/MP, Maternité.